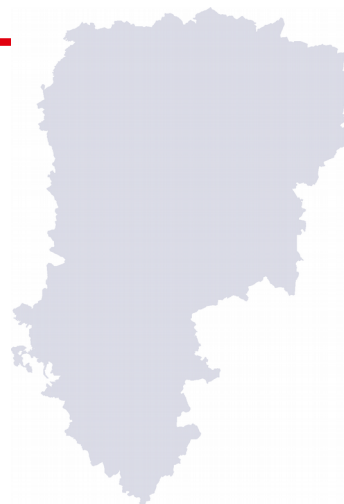


POINT DE SITUATION DU 23/10 DANS L' AISNE

#COVID19

ÉVOLUTION
/21 octobre

FRANCE

HAUT-DE-
FRANCE

TAUX D'INCIDENCE DÉPARTEMENTAL

NOMBRE DE CAS
POUR 100 000 HABITANTS

212,9



289,9

388,2

AGGLOMÉRATIONS

AVEC UN TAUX SUPÉRIEUR À 20 CAS POUR 100 000

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE CHARLY-SUR-MARNE

710,3



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND SOISSONS

358,3



COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DES TROIS RIVIÈRES

262,4



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION CHÂTEAU-THIERRY

210,8



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CHAUGNY-TERGNIER-LA FÈRE

205,5



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CHAMPAGNE PICARDE

200,2



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS

199,7



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L'OISE

185,4



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA SERRE

184,9



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LAON

171,5



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS VERMANDOIS

155,7



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE RETZ-EN-VALOIS

141,6



COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU LA THIÉRACHE DU CENTRE

141,1



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L' AISNE

119,1



TAUX DE POSITIVITÉ

13,4 %



15,1 %

16,1 %

TAUX DE REPRODUCTION – R DONNÉE RÉGIONALE

1,4



1,34

1,4

PRISE EN CHARGE DES PATIENTS

HOSPITALISATION EN COURS

115



DONT RÉANIMATIONS ET SOINS INTENSIFS

12



Taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité retenue est pour 100 000 habitants.

